

Service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes

Liberté Égalité Fraternité

Référence à rappeler N° 2023-001461/PREV/CE

Affaire suivie par : Commandant FEÏT Pierre-Emmanuel

SOUS-COMMISSION DEPARTEMENTALE POUR LA SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET **DE PANIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS** RECEVANT DU PUBLIC ET LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR

Le lundi dix juillet deux mille vingt-trois, la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur s'est réunie à quatorze heures trente, au Centre d'Incendie et de Secours de BRIANCON, sous la présidence de Monsieur Paul FONTRIER, Secrétaire Général à la Sous-Préfecture de BRIANCON, représentant Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes empêché.

ETAIENT PRESENTS

M. FEIT Pierre-Emmanuel

Commandant, représentant le Directeur Départemental des Services

d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes

Mme ROUVIERE Monique

Responsable ADS, représentant la Direction Départementale des Territoires

des Hautes-Alpes

MANDATS

-Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile des Hautes-Alpes donne mandat au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes

-La Direction de la Cohésion Sociale de la Protection des Populations des Hautes-Alpes donne mandat à la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes

ABSENT ET EXCUSE

Avis écrit et motivé de Monsieur le maire de SAINT JEAN SAINT NICOLAS en date du 06 juillet 2023.

RAPPORTEURS ET PRESENTS

M. FEIT Pierre-Emmanuel

Commandant

M. GUIOT Jérôme M. FAGET Johan

Capitaine

Lieutenant 2° classe

M. AUBIN Benoit

Adjudant-chef

Officiers Préventionnistes au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes

Téléphone: 04 92 40 18 08 Télécopie:04 92 40 18 14 Courriel: contact@sdis05.fr

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes Centre Colonel Patrice Blanc Quartier Patac - 05010 GAP Cedex htthp://sdis05.fr

ETABLISSEMENT EXAMINE

RAISON SOCIALE

CENTRE LE BRUDOU

ACTIVITE

Centre de vacances

ADRESSE

Pont du Fossé - 05260 SAINT JEAN SAINT NICOLAS

CLASSEMENT

Type Rh/X/O - 4ème catégorie

EFFECTIF

184 public + 20 personnel = 204 personnes

Lever l'AVIS DEFAVORABLE émis par la sous-commission départementale lors de sa réunion du 26/06/2023.

PRESENTATION DU BATIMENT

Bâtiment R+2

Rez-de-chaussée bas : salle à manger, cuisine, réserves, salle à manger du personnel, salle télévision,

4 salles de cours, vestiaires, locaux ski, chaufferie

Rez-de-chaussée haut : infirmerie (5 chambres), bureaux, 1 salle de cours, 1 salon, sanitaires, 9

chambres

1er étage Est :

9 chambres, 1 salon, sanitaires

1er étage Ouest :

9 chambres, 1 salon, sanitaires

2ème étage :

9 chambres, 1 salon, sanitaires

Deux niveaux d'appartements privés (3 appartements au R+1 et R+2) côté Nord du bâtiment

Piscine extérieure.

Pose d'une porte automatique au rez-de-chaussée bas (automne 2019).

Surveillance de nuit : oui (assistante sanitaire).

Temporisation 180 secondes

PRESCRIPTIONS DEMANDEES PAR LA COMMISSION DE SECURITE

1-Fournir par l'intermédiaire de la mairie les attestations de levée des observations mentionnées dans le rapport triennal SSI (article R 143-37 du CCH)

- 2-Installer des ferme-portes sur les portes coupe-feu du local à ski (article CO 28)
- 3-Supprimer la temporisation, l'établissement n'étant pas surveillé en permanence (article MS 66)
- 4-Assurer la surveillance de l'établissement en permanence, notamment en présence du public, en période nocturne. Le personnel devra être formé et sensibilisé au SSI ainsi qu'à l'évacuation de l'établissement (articles MS 52 et MS 46)

Motivation de l'avis défavorable

- -Vu l'absence de surveillance permanente de l'ERP en présence du public,
- -Vu la temporisation de l'alarme incendie

PRESCRIPTIONS LEVEES

Par mail en date du 26 juin 2023, Monsieur JUILLIARD Alexis, propriétaire du centre de vacances Le Brudou, a transmis les documents suivants :

Copie du rapport de l'entreprise EURL Philippe CHAUVET, en date du 26 juin 2023, attestant avoir supprimé la temporisation du SSI.

Levant la prescription numéro 3

Affaire suivie par : Adjudant-chef JOUAN Christophe Téléphone : 04 92 40 18 08

Télécopie :04 92 40 18 14

Courriel: preventionsdis05@sdis05.fr

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes Centre Colonel Patrice Blanc Quartier Patac - 05010 GAP Cedex htthp://sdis05.fr SAttestation de Monsieur JUILLIARD Alexis, propriétaire du centre de vacances Le Brudou, stipulant la surveillance en continu de son établissement par un personnel formé à l'utilisation du SSI en présence du public.

Levant la prescription numéro 4

PRESCRIPTIONS RESTANTES A REALISER

1-Fournir par l'intermédiaire de la mairie les attestations de levée des observations mentionnées dans le rapport triennal SSI (article R 143-37 du CCH)

2-Installer des ferme-portes sur les portes coupe-feu du local à ski (article CO 28)

AVIS DE LA SOUS-COMMISSION

⇒PREND EN CONSIDERATION LA REALISATION DES PRESCRIPTIONS ENONCEES CI-DESSUS.

L'AVIS DEFAVORABLE EMIS PAR LA SOUS-COMMISSION DEPARTEMENTALE POUR LA SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR, LE 26 JUIN 2023, EST LEVE.

UN AVIS FAVORABLE EST EMIS A LA POURSUITE DU FONCTIONNEMENT DE CET ETABLISSEMENT.

LES PRESCRIPTIONS RESTANTES AU PRESENT PROCES-VERBAL SONT A REALISER ET LEUR ACHEVEMENT EST A SIGNALER A MONSIEUR LE MAIRE.

Pour le Préfet des Hautes-Alpes et par délégation, Le Président de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,

Paul FONTRIER

DESTINATAIRES

MM les membres de la commission

M. le Maire de SAINT JEAN SAINT NICOLAS (2 exemplaires dont un pour notification à l'intéressé)



D.S.D.E.N. des Hautes-Alpes - Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports

12 Avenue Maréchal Foch BP 1001 05010 GAP CEDEX

ce.sdjes05@ac-aix-marseille.fr

Lénaïc BORASO 06 73 03 36 21 lenaic.boraso@ac-aix-marseille.fr

VACANCES DETENTE SPORTS LOISIRS
CENTRE DRAC ET MONTAGNE
PONT DU FOSSE
05260 SAINT JEAN SAINT NICOLAS

Récépissé de déclaration n° 051451009 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination :

LE BRUDOU

Exploitant

Identité :

VACANCES DETENTE SPORTS LOISIRS

Implantation

20 route de saint jean

05260

SAINT-JEAN-SAINT-

NICOLAS

Tél:

04.92.50.67.15

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage :

170

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

15 juin 2010

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 14 février 2008

Caractéristiques ERP

Type:

R

Catégorie :

4

Date dernière visite commission sécurité :

14/06/2023

Date arrêté municipal d'ouverture :

16/01/2012

Remarques éventuelles : CAPACITE ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS FIXEE A UN MAXIMUM DE 72 ENFANTS

Fait le 9 août 2023 à Gap

L'Inspecteur Jeunesse et Sports

3 Wyaik

MOUGEL

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.





12, avenue Maréchal Foch B.P. 1001 - 05010 GAP CEDEX - Tél. 04 92 56 57 57- Fax 04 92 56 57 58 Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes

Etablissement d'accueil Fiche descriptive

ETABLISSEMENT: LE BRUDOU	Téléphone: 04 92 55 91 07/04 92 50 67 15	Nº d'inscription au répertoire départemental :
Adresse: Pont du Fossé	Fax: 04 92 55 91 38	
05260 SAINT JEAN SAINT NICOLAS	Email: info@alpesdecouverte.com	
Propriétaire: M. Dominique SOURGET	Gestionnaire: AVDSL	Directeur: M. Dominique SOURGET
Téléphone: 06 07 63 23 12	Téléphone: 04 92 55 91 07	Téléphone: 06 07 63 23 12
Email: dominique.sourget@alpesdecouverte.com	Email: info@alpesdecouverte.com	Email: dominique.sourget@alpesdecouverte.com

CAPACITE D'ACCUEIL AUTORISEE:

144 ENFANTS, 15 CADRES en 5 CLASSES

Arrêté municipal d'ouverture: 16.01.2012 Avis de la Direction départementale des Services d'Incendie Date dernière visite Education Nationale: 13.12.2012 et de Secours: 18.10.2017 A Gap, le 22 novembre 2017

Le directeur académique des services de l'éducation nationale des Hautes-Alpes





Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes

Gap, le 08/07/2021

Affaire suivie par : Stéphanie FOISSAC Tél : 04 92 56 57 52

Mél: stephanie.foissac@ac-aix-marseille.fr

DSDEN des Hautes-Alpes 12 Avenue Maréchal Foch 05 000 Gap A Mme Charlotte Juilliard Alpes Découverte Centre le Brudou Saint-Jean-Saint-Nicolas

Madame Juilliard,

Vous avez sollicité le Pôle Académique des Sorties Scolaires Avec Nuitées (PASSAN) pour obtenir un agrément pour 6 classes pour le centre du Brudou. Suite à la visite de Madame Foissac, conseillère pédagogique départementale, nous vous faisons part de l'avis favorable émis par le PASSAN concernant cet agrément 6 classes. Cet agrément 6 classes sera mis à jour sur le site académique des sorties scolaires dans les prochaines semaines.

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions et vous prie, Madame, de recevoir mes sincères salutations.



STEPHANIE FOISSAC

Conseillère Pédagogique Départementale Sciences - EDD Service Sorties scolaires DSDEN des Hautes-Alpes 04.92.56.**57.52**

